

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, franc de port non compris... Et 0 0

# Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, MARDI 9 SEPTEMBRE 1851.

No. 99.

### La justice à Rome.

[Sous ce titre, la Presse (journal de France.) a tout récemment publié un tissu d'assertions mensongères, où se révèle une rage d'apostat et de banni. Les faits qu'on va lire nous ont été certifiés, dit ce journal. Quelle garantie! Les gens qui fabriquent de fausses notes diplomatiques sont-ils jamais à court de calomnies? Quant à la Presse, elle accepte comme vrai tout ce qui peut servir les haines et les convoitises auxqueltes le parti révolutionnaire prostitue le nom de principes. Elle croit tout ce qu'il plaît à ses révolutionnaires italiens de dire sur les prisons de Rome, comme elle entend qu'on ajoute foi à ses échetés d'aliénés sur la *paillle du cachot* où mourit M. Proudhon. Toutes ces allégations ont, en effet, le même but et méritent la même confiance. Voici comment l'Univers en fait justice:]

Pour comprendre ce que la Presse peut oser quand il s'agit de Rome, il faut rappeler ce qu'elle ose quand il s'agit de Paris, quand elle parle de faits accomplis sous nos yeux. Nous l'avons montrée disant de M. Proudhon qu'il *possédait sur la paillle des prisons*, qu'il *était entré dans un cachot*. Infortuné de ces déclamations, qui tendaient à devenir périodiques et sur lesquelles la Presse échafaudait, selon son usage, tout un système, nous lui avons dit que M. Proudhon était bégé de manière à écrire tout à son aise; que, de plus, il était autorisé à sortir, et sortait. Comment la Presse nous a-t-elle répondu? A-t-elle nié ces deux faits, a-t-elle seulement prétendu les ignorer? Non. Cette fois, elle a perdu son aplomb. Au lieu de nous jeter une de ces affirmations prestes et tranchantes qu'elle prodigue habituellement, elle s'est empêtrée dans un fouillis de divagations. Elle nous a parlé des *pseudonymes* de M. Guizot, de *scélérats* de M. Berryer, de *cerceaux chauffés* de M. Proudhon, des anciennes relations de son rédacteur en chef avec M. de Persigny, de l'élection du 10 décembre, de la candidature du général Cavaignac, de M. de Lamennais, de M. Duchâtel, de M. Faucher, etc. Elle nous a même donné, au milieu de questions insidieuses ayant un faux air d'affirmations, la définition du mot *cachot* d'après le *Dictionnaire national*. Notre réponse est sortie intacte de tout ce verbiage. La Presse ne pouvait y toucher, car personne n'ignore dans le parti républicain combien, en fait, la peine infligée à M. Proudhon a été adoucie, et ces adoucissements, dans le parti conservateur, personne ne les blâme. La Presse savait tout cela comme nous, mieux que nous, et cependant elle n'a pas craint de dire que l'ancien rédacteur du *Peuple* était *entré dans un cachot* et *y mourrait sur la paillle*. Voilà le journal qui dépose contre les prisons de Rome. Voyons sa déposition.

La Presse accuse en se retranchant derrière des dénégations anonymes; nous lui répondons en nous appuyant sur le témoignage du docteur Gaetano Valerj, qui connaît les prisons de Rome pour les avoir souvent visités, un double titre de médecin et de délégué de la société de Saint-Jérôme. Pour prévenir toute chicane, nous ajouterons que M. Valerj a quitté Rome postérieurement à l'époque où la Presse fait remonter le régime qu'elle prétend flétrir.

Les prisons de Rome ont une salle commune. Telle est la première monstruosité dénoncée par la Presse. Mais il nous semble que le régime cellulaire n'est pas encore établi partout en France, et que, de plus, on le regardait généralement comme une aggravation de

peine. La Presse n'a-t-elle pas elle-même enregistré, à ce sujet, les réclamations de certains détenus politiques contre la prison de Mazas? Elle ajoute, il est vrai, qu'à Rome la salle commune est infecte. Nous avons visité en France les salles communes des diverses prisons et nous devons avouer qu'elles ne nous ont point paru exemptes de tout inconvénient de cette nature. L'odorat n'y était pas flatté. Il doit en être de même à Rome; il en est de même partout où les prisonniers sont nombreux. Mais dans les prisons romaines, comme dans les prisons françaises, des mesures de propreté sont prescrites et imposées. Que les détenus s'y soumettent le moins possible, c'est, hélas! une vérité universellement connue.

La Presse affirme que tout détenu qui exhale trop vivement son désespoir est chargé de chaînes. Elle ajoute qu'avant la révolution de 1818, les fers pesaient vingt-trois kilos et qu'ils en pèsent quarante-huit aujourd'hui.

A Rome, comme en France, les prisonniers qui réclament trop vivement sont punis. On les met au cachot. L'usage des fers est rare; il est faux que leur poids ait été porté de vingt-trois kilos à quarante-huit. La Presse n'explique pas ce qu'elle entend par un désespoir exhalé trop vivement; mais elle avoue, dans une autre partie de son article, que les détenus de la prison Saint-Michel ont *insulté et frappé* le secrétaire de la Consulta et le fiscal-général, afin de prouver qu'ils n'étaient point dupes de leurs *ironiques paroles de charité*. La Presse déclare ne pas s'étonner de tels actes; nous ne nous étonnons pas, nous, qu'on les punisse.

La Presse dit qu'un châtement des fers on ajoute des coups de verges sur les épaules et sur le bas des reins; c'est là le *castello* déjà fort exploité par le *National*. Nous répondons à la Presse comme au *National* que la peine du *castello* n'existe pas. Ils ont beau doubler sur ce point leur témoignage de celui des journaux révolutionnaires et ministériels de Paris, ils ne feront pas qu'une calomnie répétée cent fois, et que les feuilles intéressées à la produire s'empressent à tour de rôle, devienne une vérité. Le *castello* était autrefois en usage, non pas dans les prisons de Rome, mais dans les bagnes, pour les cas extrêmement graves. Cette peine a été supprimée, même avant qu'on eût cessé en France de frapper les marins. Les directeurs des bagnes ont souvent déclamé contre cette suppression; ils ont dit que ce moyen de répression était nécessaire pour maintenir l'ordre parmi les forçats; qu'on pouvait en limiter l'application, mais qu'il fallait au moins le conserver à titre de menace. Leurs instances sont restées inutiles. Le *castello* n'a pas été rétabli. Quelques employés ont enfreint cette défense. Les uns ont été suspendus ou frappés de quelque autre peine; les coupables ont été révoqués.

De la salle commune, la Presse passe dans les cellules. Elles les déclare trop petites et en conclut que les détenus n'y ont pas d'air en quantité suffisante.

Nous ne pouvons opposer aujourd'hui des chiffres exacts aux chiffres de la Presse sur la longueur et la largeur des cellules; mais nous pouvons lui dire, d'après le témoignage de M. le docteur Valerj, qu'elle calomnie sur ce point comme sur les précédents. Si les prisonniers des cellules manquaient d'air, si ceux de la salle commune étaient entassés dans un bouge hideux, au milieu de matières fétides, la mort aurait bientôt dépeuplé les prisons. M. Valerj nous déclare qu'il est connu de tout le monde à Rome que jamais un prisonnier n'a succombé aux maladies qu'en-

gendrèrent un tel état de chose; aucun cas de fièvre typhoïde, ajoute-t-il, n'a même été signalé depuis longtemps dans les prisons de Rome, malgré les fortes chaleurs de l'été. Or, la fièvre typhoïde serait la conséquence inévitable des faits dénoncés par la Presse. Les calculs de la feuille socialiste sur les mètres cubes d'air que peuvent contenir les cellules et la salle commune ne prévaudront pas contre cet argument. Quant aux mauvaises odeurs, dans une certaine limite, elles sont inévitables. Les prisonniers ne peuvent sortir de leurs cellules à volonté. C'est une règle assez générale, et elle a partout les mêmes inconvénients. On les subit à Belle-Isle et à Doullens comme à Rome.

La Presse prétend que plusieurs prisonniers ont les pieds déchirés par leurs fers et que les vers se sont déjà attachés à leurs plaies. C'est ainsi, ajoute-t-elle, que le gouvernement des prêtres tue les hommes qu'il n'ose pas livrer au bourreau.

Il faut vaincre les sentiments que soulèvent de telles injures pour ne leur opposer que des faits. Le médecin visite les fers de tout détenu soumis à cette peine, afin de voir s'ils le blessent. Le cas échéant, il peut, sans autorisation préalable du directeur, faire enlever les fers, et c'est une mesure qu'il n'hésite jamais à prendre. Si le détenu tombe malade, on le transporte à l'hôpital, où l'usage des chaînes est absolument inconnu. A Toulon, cependant, il y a des chaînes dans l'hôpital du bague. L'histoire de la vermine qui rongee les chairs des *condamnés vivants* et que les fers entretient n'est donc qu'une révoltante calomnie.

Convaincu que le public auquel elle s'adresse la croira d'autant mieux qu'elle fera de plus hideuses peintures et emploiera de plus gros mots, la Presse n'hésite pas à traiter de *voleurs* et d'*assassins* tous les infirmiers et les médecins en *sous-ordre* chargés du service des hôpitaux dans les prisons romaines. Elle ajoute que les médecins en chef délèguent leur autorité et leurs fonctions à ces misérables. Cette déléguation est interdite et elle n'existe pas. Les médecins en chef ne sont remplacés que pour cause d'absence ou de maladie constatée; dans ce cas, ils ont pour suppléants des médecins ayant fait leurs preuves d'aptitude et offrant toutes garanties. Les infirmiers perdraient leur modeste emploi le jour où leur moralité serait soupçonnée. Est-il besoin de dire qu'on ne les prend pas parmi les assassins? On met les assassins au bague et non à l'infirmierie. Dans les prisons de Rome, comme dans les prisons françaises, certains détenus peuvent être chargés d'un emploi subalterne; mais cette exception, basée sur telle ou telle circonstance qui milite en faveur du détenu ainsi favorisé, n'est pas plus une règle dans les Etats romains que chez nous.

Du reste, les prisons de Rome sont des prisons. Ceux qui la loi y enferme les trouvent mauvais. Le fait est assez général. Les détenus politiques réclament plus vivement que les autres. C'est encore dans l'ordre. Les prisonniers de Belle-Isle, du Mont-Saint-Michel et de Doullens ne font-ils pas entendre sans cesse les plus violentes réclamations? Ils se plaignent des cellules et des salles communes, du défaut d'air et de la nourriture, de la brutalité des geôliers et des procédés du directeur. Ces réclamations ont retenti cent fois dans les journaux rouges; elles ont été portées à la tribune, et jamais l'Assemblée nationale ne les a cru fondées. Les prisonniers politiques de Rome ne font donc qu'imiter les prisonniers politiques de France. Ces derniers n'ont-ils pas dernièrement pro-

testé par une émeute contre la crantité dont on avait fait prévaloir leur donnant du bœuf à la mode trois fois en une semaine? Voilà les exemples que nous avons sous les yeux et que tout homme impartial se rappellera avant de prononcer sur les calomnies dont la Presse s'est rendue l'organe.

Cependant il existe à Rome un abus que nous voulons signaler, abus que l'administration ne tolérerait pas en France, et qui sera maintenu, nous l'espérons, car il prend sa source dans l'esprit chrétien. Depuis longtemps il s'est formé, sous le nom de Congrégation de Saint-Jérôme, une société libre, ayant pour but de veiller au bien-être des prisonniers. Cette société compte parmi ses membres beaucoup des hommes les plus distingués de la noblesse, de la prêtrature, du barreau, etc. Chaque jour plusieurs délégués de l'association font la visite des prisons; ils voient les détenus valides comme les malades; ils inspectent les salles communes et les cellules; ils vérifient la quantité des aliments et leur qualité; ils surveillent la confection des vêtements. En un mot, la société de Saint-Jérôme tient de la sollicitude du Gouvernement, de sa facilité et de l'usage un droit absolu de contrôle. Elle peut même, sans en rendre compte, nommer et révoquer certains employés. De tels droits embarrassent souvent l'action administrative; mais bien qu'aucune loi ne les consacre, ils sont respectés, parce qu'à Rome on respecte tout ce qui se fait au nom et en vue de la charité. On y oublie que les prisonniers ont mérité leur sort, pour voir surtout en eux des malheureux à secourir.

Nous n'avons pas relevé toutes les assertions de la Presse; mais qu'elle soit tranquille, nous ne lui ferons grâce d'aucune. Les faits sur lesquels des renseignements précis nous manquent encore sont incontestablement de la même famille que ceux dont nous nous sommes occupés jusqu'ici. Nous l'affirmons aujourd'hui, plus tard nous le prouverons. Cet article n'est qu'un a-compte.

### Nouvelles de Constantinople.

Un des fâcheux effets de la division qui a éclaté vers 1846 au sein de la nation arménienne-catholique a été d'engager dans une opposition nuisible à la foi et à l'Eglise des gens qui, nous aimons à le croire, n'avaient dans le principe que des intentions bonnes et utiles. Mais, comme il arrive trop souvent aux réformateurs, au lieu de prendre conseil de la prudence, de savoir attendre et de respecter l'autorité compétente, ils se sont laissés emporter par l'ardeur de leur zèle inconsidéré qui, trouvant un obstacle dans la hiérarchie ecclésiastique, n'a point reculé devant le scandale d'une lutte ouverte et passionnée. Rome dans l'intervalle, avait nommé six nouveaux Evêques pour les catholiques de l'Asie-Mineure et de l'Arménie, qui, jusqu'à présent, relevaient du siège unique de Constantinople. Que font alors quelques-uns des soi-disant amis du progrès? Au lieu d'accueillir avec joie cette mesure du St. Siège, sauf à lui soumettre ensuite respectueusement les observations que les circonstances et l'intérêt général de la nation pouvaient suggérer; ils osent déclarer qu'ils ne reconnaissent pas ces prélats, attendu que la nation n'avait point été consultée sur leur nomination, invoquant un prétendu droit traditionnel et ancien que nos gallicans, lorsqu'ils existaient, n'auraient pas manqué de décorer du nom de *liberté arménienne*. Le conseil fut donc donné par eux à

la Porte de refuser aux nouveaux Evêques le *bérot* ou lettre officielle d'investiture. C'était précisément dans les jours où l'intolérance protestante ameutait toute l'Eglise établie d'Angleterre contre l'élection de S. Em. le Cardinal Wiseman. Est-il surprenant que les sectateurs de Mahomet aient cédé aux mauvaises passions dont le ministère et le Parlement anglais donnaient la déplorable exemple? Mais puissent les anglais imiter à leur tour les mahométans du ministère et du Grand-Conseil de Constantinople! Ceux-ci, mieux informés, viennent de remettre les *bérots* ou lettres d'investiture au représentant français.

Cette négociation, menée avec prudence et avec une parfaite intelligence des droits du Saint-Siège, fait le plus grand honneur à M. de la Valette. Au nom du protectorat qui affranchit, sous le général Guilleminot, ces mêmes arméniens-unis, il a été accepté avec bienveillance par la Porte, comme l'arbitre conciliateur des deux partis. Le résultat de l'arrangement est que la nation catholique n'a aucunement le droit de proposer au Saint-Siège ses Evêques, mais qu'un conseil composé des six Evêques déjà élus, du patriarche chargé des intérêts civils et de six laïques choisis parmi les notables, pourra recommander des candidats à Rome, sans toutefois avoir la témérité de les imposer en aucune façon. La présentation est seulement une faveur ou une concession demandée à l'indulgence paternelle du Souverain-Pontife. La sage composition du Conseil a écarté des prétentions de suffrage universel et d'élections démocratiques qui, mises en avant sous le nom spécieux de progrès, n'auraient eu d'autre résultat que d'augmenter les éléments de discorde et d'ouvrir une porte à certaines opinions suspectes et dangereuses. La cause du Saint-Siège et de l'autorité a donc triomphé dans le Divan par la bonne intervention de la France; heureux argure pour le succès de l'autre négociation non moins importante des Lieux-Saints de la Palestine.

L'état du clergé grec dans la Macédoine vient d'être étudié et révélé par une commission spéciale que le gouvernement turc avait envoyée sous la conduite de Sami-Pacha. La réalité des scandales et autres misères qui affligent cette portion de l'Eglise byzantine a dépassé toutes les conjectures. Le peuple y gémit opprimé et ruiné par les Evêques envoyés du Pinar qui doivent payer le fermage de leurs diocèses. La Porte dans l'intérêt de ces populations malheureuses, voudrait mettre un terme aux abus en fixant les traitements du clergé qu'elle se chargerait ensuite de payer elle-même; mais elle trouve une résistance désespérée dans l'opposition qui a intérêt à maintenir l'ancien régime.

L'Académie des Sciences et des Lettres de Constantinople est enfin constituée. Elle se compose de quarante membres ordinaires et d'un nombre illimité de membres extraordinaires ou correspondants. Ceux-ci n'ont pas besoin de savoir le turc; il leur suffit de se rendre utiles à l'instruction publique du pays par un ouvrage écrit en quelque langue que ce soit. Nous ne doutons point que cette prime d'encouragement offerte à une classe assez nombreuse en France et en Europe ne stimule son zèle et ne provoque l'envoi de beaucoup de livres. Or, que M. M. les auteurs sachent que leurs services seront cotés à un triple taux. Si quelqu'un, dit le règlement, a traduit un livre de sa propre volonté, sans nécessité apparente, mais qui se recommande par son utilité bien constatée, cet ouvrage sera mis au rang du troisième degré.

### YEBLESTON.

### LA LAMPE D'ARGENT.

(RECIT POPULAIRE.)

I.

Vous connaissez ces nuits sombres, ces nuits lugubres, que l'on appelle des nuits noires. Pas de lune, pas d'étoiles. Les rivières semblent rouler de l'encre, les chemins ont bien une petite teinte noire-grise, qui les fait encore reconnaître; mais les monticules, les arbres, les murailles prennent une couleur d'ébène, capable d'effrayer les yeux les moins peureux.

Dans les plaines on se retrouve encore, mais dans les montagnes on ne voit pas à mettre un pied devant l'autre, les rochers qui surplombent, les précipices qui s'enfoncent, les mille variations du terrain, revêtent tous une même couleur, c'est noir, noir à faire trembler.

Il y a près d'un siècle, au beau milieu des Pyrénées, à 2 ou 3 lieues tout au plus des frontières d'Espagne, on apercevait une lumière toujours brillante, une sorte de phare, qui semblait uniquement destiné à guider ces braves matelots de terre, qu'on appelle montagnards; je dis matelots; car, qu'on afflote les vagues mobiles de l'Océan, qu'on habite ces vagues immobiles du monde, qui forment les montagnes, n'est-on pas toujours monta-

gard? Aussi montagnards et matelots se ressemblent par leur bravoure, par leur dévouement et par leurs saintes croyances.

Cette lumière s'apercevait de près d'une lieue, et tout autour d'elle elle éclairait un précipice profond et redoutable, les paysans l'appelaient Sainte-Notre-Dame, et les voyageurs étonnés ne marquaient jamais d'en demander l'explication.

Or, l'explication était celle-ci: Au moyen-âge, dans ces temps de foi et de chevalerie, un riche seigneur, chevauchant dans ces montagnes avec demoiselle Dorée sa fille, était arrivé sur le bord d'un précipice escarpé; effrayé par un chamois qui s'était élancé tout à coup d'une broussaille, le cheval qui portait la jeune fille avait fait un écart et entraîné son écuycr dans le fossé; le seigneur avait invoqué Notre-Dame, et la demoiselle, demeurant sur son coursier qui s'était tenu sur le coup, n'avait éprouvé aucun accident fâcheux.

En reconnaissance d'une grâce pareille, le seigneur fit bâtir, tout près de ce chemin, une chapelle gothique, dédiée à la reine des anges. Il fit arranger le monument de telle façon, qu'une lampe d'argent, toujours allumée devant la statue de la Vierge, puisse éclairer le petit sentier qui bordait la chapelle et faire voir à tout passant le précipice affreux, béant tout à côté.

Une dotation spéciale permettait à un pieux ermite de vivre dans une petite maison voisine, d'allumer la lampe d'une huile choisie, et de bien veiller à ce qu'elle ne s'éteigne jamais.

Par une nuit du mois de juillet 17... deux hommes enveloppés de grands manteaux, coiffés de ces petits serre-tête de laine qui portent, tous les Espagnols, étaient assis sous un rocher, non loin de la lumière Sainte-Notre-Dame, de façon toutefois à n'en être pas éclairés, et, chose bizarre, tandis que tous les habitants de la montagne chérissaient et vénéraient cette clarté, eux la maudissaient et s'en plaignaient avec amertume.

—Stupide chandelle, s'écriait l'un deux dans une langue étrangère!

—On ne pourra jamais rien faire avec cela, répondit l'autre.

—Nous opérerons à une demi-lieue de distance, voilà tout.

—Encore faut-il connaître la montagne, ou nous courons grand risque de nous casser le cou.

Après quelques instants de repos, les deux interlocuteurs, choisissant les endroits les plus sombres, rampèrent dans la montagne comme deux serpents sous l'herbe, et ils disparurent.

II.

Non loin de la chapelle Sainte-Notre-Dame était un petit village habité par des bachelons; c'était un village des montagnes, c'est-à-dire d'un aspect pittoresque et saisissant. Les maisons s'y trouvaient bâties sur le rocher, en escalier, en amphithéâtre, et l'on en dit de loin une troupe de voyageurs partis pour aller admirer les beautés agrestes de ces climats, et momentanément assis sur

le flanc des coteaux. Les maisons jetées çà et là, sans ordre, sans symétrie, n'annonçaient ni la pauvreté, ni la richesse; mais personne en les regardant, n'avait l'idée d'en plaindre les habitants. N'est-ce pas souvent dans les positions moyennes, médiocres même, que l'on trouve la tranquillité et le bonheur?

Cependant, si vous étiez entré dans une de ces chaumières, la plus propre, l'une des mieux situées de toutes, vous eussiez vu que partout, partout pénétraient le malheur et les larmes.

Un petit enfant de deux ans râlait dans un berceau; sa mère sanglotait; le père, immobile, les yeux fixés sur son enfant, pleurait silencieusement et malgré lui.

Le père s'appelait Jérôme, la mère Victoire, la petite fille qui se mourait d'une fluxion de poitrine avait le nom de Juliette.

—Ecoute, femme, j'ai une idée: il faut porter la petite à Sainte-Notre-Dame, et si la Vierge veut bien nous la guérir, nous lui promettons d'habiller notre enfant tout en blanc pendant au moins sept ans.

—Tu as raison, Jérôme, répondit Victoire en essayant ses larmes avec sa main gauche, et elle tendit la droite à son mari.

Dès le point du jour on met sur la tête de l'enfant malade son plus beau bonnet; on l'enveloppe bien dans une couverture, la mère la prend dans ses deux bras et marche avec une précaution extrême; Jérôme, tête nue, s'avance le premier pour tracer la route et dénoncer paternellement les moindres difficultés du chemin.

Dix fois on s'arrête pour reposer la petite malade de quelques secousses qu'elle éprouve à chaque instant. Jérôme va soulever le voile qui cache la figure de son enfant; et pourquoï, mon Dieu!—pour savoir si elle vit encore.

Enfin, les voilà arrivés à la chapelle. La femme s'agenouille tout docement, tend ses bras pour présenter sa fille à la Vierge; elle cherche à faire une prière, mais elle ne sait que pleurer. Jérôme se prosterné par terre; il fait sa demande et formule son vœu, et puis se relevant et s'approchant tout près de l'autel, dans l'espérance sans doute d'être mieux entendu:

Je vous en supplie, Sainte-Notre-Dame, s'écrie-t-il, conservez-nous la petite, elle vous aimera bien, soyez tranquille; tout le monde saura, nous le dirons, que c'est vous qui l'avez sauvée;—sa guérison vous fera honneur, je vous le jure. Honneur pour vous, profit pour nous. Ce sera comme cette lampe bienfaisante, qui, tout en éclairant votre chapelle, guide tous les voyageurs égarés!

Messieurs les incroyants peuvent plaisanter et se moquer tant qu'ils voudront, ils n'empêcheront jamais un homme de bon sens d'invoquer le ciel et de se prosterner en suppliant, dans les moments d'alarmes et de danger.

Riez, riez! pauvres descendants de Voltaire, vous ne terminiez pas la touchante sblimité d'un père et d'une mère priant dévotement pour leur enfant.

La confiance de Jérôme et de Victoire fut récompensée, la petite Juliette, rapportée

"Quand l'utilité et la nécessité d'un ouvrage sont reconnues, soit que l'auteur ait été chargé de la rédaction ou qu'il l'ait faite spontanément, il est considéré comme appartenant au deuxième degré."

"Et quand quelque ouvrage paraît utile à la nation et au Gouvernement, c'est-à-dire lorsque c'est un ouvrage de découvertes scientifiques, alors il a le mérite du premier degré."

"Celui qui fait un travail du troisième degré a la faculté de recevoir le produit de son ouvrage; ou en compensation, il lui est accordé une somme convenable, et l'argent provenant de la vente de son livre est destiné à l'instruction publique."

"Celui qui a rendu un service du deuxième degré obtient le prix du deuxième degré, et son nom, inscrit sur le livre des privilèges de l'Académie, ira à la postérité."

"Celui qui rend un service du premier degré, outre qu'il jouit des privilèges affectés aux deuxième et troisième degrés, obtient encore une médaille." (Règlement des récompenses.)

Plus d'un de nos écrivains ambitionnera désormais les honneurs de la traduction turque. Ce qu'il y a de mieux dans la mesure générale, c'est que le traducteur reçoit l'ordre d'éviter dorénavant les mots trop prétentieux et l'ampigouris du style dit littéraire, inintelligible au peuple. Il devra désormais être compris de tous.

La seule chose que nous blâmons dans cette innocente institution c'est que les premières places aient été occupées exclusivement par les musulmans, qui n'ont pas témoigné à nos chrétiens l'esprit désirable et raisonnable de l'égalité et de la fraternité. Car enfin, il se trouve bien dans tout l'Empire un chrétien assez instruit et spirituel pour siéger sur les sofas de la nouvelle Académie. Les organisateurs, qui ont commencé par s'y placer, n'ont point partagé ce sentiment, à ce qu'il paraît; et sous l'influence de leurs habitudes respectueuses pour l'autorité et la hiérarchie, ils ont nommé les ministres, puis tous les autres dignitaires qui occupent les hauts degrés de l'échelle administrative.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 9 SEPTEMBRE, 1851.

Première Page:—La Justice à Rome.—Nouvelles de Constantinople. Feuilleton:—LA LAMPE D'ARGENT,—(Récit Populaire.)

LETTRE PASTORALE

DE

MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL,

Aux Catholiques de sa ville Episcopale.

Mes bien-aimés Frères en J. C.

La présente est pour vous annoncer que Sa Grandeur Monseigneur de Charbonnel, Evêque de Toronto, est au milieu de nous, pour recevoir les offrandes que nous pourrions lui faire, dans l'intention de l'aider à décharger son Eglise de l'énorme dette que le malheur des temps fait peser sur elle, et dont, comme Evêque, il se trouve responsable.

L'illustre Prélat a résolu de se tenir à la porte de l'Eglise Paroissiale, le Dimanche du Saint Nom de Marie, depuis cinq heures du matin, jusqu'à cinq heures du soir, pour recueillir de ses mains épiscopales, consacrées, il n'y a que quelques mois, par Notre S. P. le Pape, tout ce qu'une religieuse piété vous suggérera de lui offrir. Il en fera autant le Dimanche suivant, à l'Eglise de St. Patrice.

Cette contribution pourra être, ou une somme quelconque, sous l'enveloppe évangélique, qui dérobe à la main gauche ce que donne la droite, ou un billet promissoire, qui remplace un comptant que l'on n'est pas en tout temps à même de donner, ou un écrit qui soit l'expres-

sion d'un cœur généreux qui voudrait plus qu'il ne peut.

J'ai l'extrême conviction qu'il n'y aura pas dans notre populeuse cité, une seule famille catholique qui ne se fasse un bonheur de caresser ainsi son aumône dans le sein de cet illustre mendiant. L'amour de la Sainte Eglise, qui porte ce Prélat si justement vénéré à descendre aujourd'hui de son trône dans le vestibule de notre Eglise, sera plus entraînant encore que ne l'était sa parole, toute éloquentes qu'elle soit, chaque fois que, dans ce même temple, elle faisait appel à tous les bons cœurs, en faveur de toutes les misères.

Notre joyeuse fête, du Saint Nom de Marie sera donc relevée cette année par une solennité toute nouvelle. Nous pourrions, dans ce beau jour, répondre à l'appel que fait Notre S. P. le Pape à toute la catholicité en faveur du nouvel Evêque de Toronto, et nous acquiescer en même temps d'un devoir de reconnaissance. Car il n'est personne parmi nous qui ignore ce que notre ville doit au zèle et à la charité de ce digne Pontife pendant qu'il n'était au milieu de nous qu'un humble missionnaire. Nous donnerons donc quelque chose, à celui qui a tant fait pour nous, et qui ne nous demande qu'une modique contribution pour son Eglise désolée par un long veuvage. Mais elle sera digne de Montréal cette contribution si tous y mettent la main. N'oublions pas que cette Eglise est notre femme sœur, et que toutes deux sont filles de l'Eglise Mère de Québec.

Pour moi, je veux me procurer la grande consolation de déposer le premier de tous, mon obole dans cette main sacrée qui fut toujours ouverte à nos pauvres. Mon cœur formera en même temps des vœux ardents pour celui qui fut toujours l'ami de mon peuple. Chaque Communauté suivra mon exemple, je n'en doute pas, et s'empressera de payer le tribut du double honneur qu'a si justement mérité cet homme évangélique. Il n'est pas une école, je pense, qui n'envoie une députation de ses plus sages élèves déposer sa petite contribution aux pieds de celui qui fit ici tant de pas et de démarches pour l'éducation et la sanctification de l'enfance. Elles sont si précieuses les obligations qui passent par ces mains innocentes! Chaque famille ambitionnera sans doute le même bonheur et remportera de sa sainte action la même bénédiction. Car ajoutant ce sacrifice à bien d'autres, nous imiterons l'exemple d'une honorable famille qui, pour sortir de mauvaises affaires, doubla ses aumônes et réduisit ses dépenses. Ce moyen tout de foi réussit à merveille. Faisons de même, et nous obtiendrons le même résultat. Mais comme il s'en trouvera nécessairement un grand nombre qui ne pourront se rendre à l'Eglise Paroissiale, pour y porter leur offrande, nous voulons que la quête se fasse, le jour du Saint-Nom de Marie, dans toutes les Eglises et Chapelles de cette Paroisse, pour le même objet, afin que tous aient le mérite de participer à cette excellente œuvre. Elle nous fera goûter, je n'en doute pas, plus de bonheur qu'il n'y en a aux spectacles profanes qui englobent chaque jour le patrimoine des pauvres. O Dieu! quelle différence entre une bonne action et le chant d'une cantatrice. Soyons donc riches pour la charité du ciel, et pauvres pour la vanité de la terre. Puisse-vent vos mains droites, comme celle du Roi St. Etienne, demeurer incorruptibles pour avoir dispensé d'abondantes aumônes! Tel est le vœu que forme celui qui est de vous tous le très-humble et dévoué frère et serviteur en J. C.

IG. EV. DE MONTREAL.

ORDINATIONS.—Dimanche dernier, à la Cathédrale, Sa Grandeur, Mgr. de Martyropolis, a conféré à M. F. A. Bourgeant, du collège de l'Assomption, l'ordre du sous-diaconat, et ce matin, celui du diaconat.

Conversions.

Les conversions de protestants continuent de se multiplier en Allemagne, et surtout en Prusse. D'après la Gazette de Silésie, un seul ecclésiastique de Breslau aurait converti huit

cents protestants depuis trois ans. Le Journal de Monheim annonce aussi la conversion de M. le baron de Turkheim, ancien ministre de Bade, et de M. Charles Bersch, ancien rédacteur du Courrier du Bas-Rhin, dans lequel il avait fait la guerre aux catholiques. —Un jardinier botaniste, employé au jardin impérial de Schönbrunn, s'est attaché à l'expédition de Mgr. Knobler, avec le dessein de passer plusieurs années dans le Soudan, pour explorer la Flore de l'Amérique centrale.

Nouvelles de Rome.

Le 7 août, à une heure de nuit environ, un nommé Orlandi se rendait au palais del Cinque, sur la place de Monte-Citorio, pour y faire une visite au colonel Scaramelli. Arrivé au pied de l'escalier, situé au fond d'un passage assez obscur, il fut tout-à-coup attaqué par un sicaire qui lui porta un coup de stylet à la gorge. Le coup, détourné par un mouvement du bras, n'a fait qu'une blessure assez légère.

Comme le sieur Orlandi n'a rien qui le signale particulièrement à la vengeance de la démagogie, on suppose que le sicaire attendait le colonel Scaramelli, qui ne lui est pas aussi indifférent, et que, trompé par la ressemblance, il a dirigé par erreur son coup contre le sieur Orlandi, qui serait ainsi devenu la victime du plus fatal quiproquo.

L'assassin s'est échappé et rien n'indique que la police ait retrouvé sa trace. La police a fait fermer le café de l'Université, situé sur la place Saint-Eustache. La démagogie en avait fait un des centres de sa propagande de la jeunesse des écoles.

Le commissariat extraordinaire de l'Ombrie vient de prendre fin. Son chef-lieu était Pérouse, et son titulaire, depuis le premier jour de sa création, Mgr d'Andréa, ancien nonce à Lucerne et secrétaire de la Congrégation du Concile. Au milieu des circonstances les plus difficiles, Mgr d'Andréa a accompli sa délicate mission aux applaudissements de tout le monde.

Le commissariat de l'Ombrie ayant été supprimé, un simple délégué exercera l'autorité à Pérouse et dans la province qui en dépend. C'est un sénateur, un comte Baldeschi, de Pérouse même, qui a été désigné par le Saint-Père pour remplir ces fonctions. C'est une preuve nouvelle de l'impartialité avec laquelle on nomme aux nouvelles charges administratives, soit séculiers, soit prêtres, selon les besoins des localités et selon l'aptitude des personnes. Cette observation n'empêchera pas les journaux révolutionnaires de crier à l'accaparement de toutes les places au profit du clergé. Nous croyons utile de donner, lorsque l'occasion s'en présente, un démenti à cette éternelle et effrontée calomnie. On sait que le Saint-Père avait commandé au célèbre sculpteur Tenerani un monument funèbre pour honorer la mémoire du comte Rossi, son ancien ministre. Ce monument est terminé, et on vient de le placer dans l'église de San-Lorenzo-in-Damasso, qui est située dans le palais même de la chancellerie, à quelques pas du lieu où le ministre tomba si glorieusement sous le poignard de la démagogie.

Nous voyons par les détails qu'on nous transmet que ce monument est très-simple, mais du meilleur goût. La main du maître qui l'a travaillé se révèle dans la pureté des formes, dans le fini de l'ornementation, et surtout dans la ressemblance parfaite du buste, où revivent tous les traits du ministre. C'est le Pape qui a fait cette dépense; c'est lui qui avait trouvé dans son cœur l'heureuse inspiration de reconnaître par cet hommage public le dévouement de celui qui tomba sous le fer de l'assassin, ayant encore sur les lèvres ces immortelles paroles: La cause du Pape est la cause de Dieu, je mourrai pour elle.

Les journaux français annonçaient, il y a quelques mois, la mise en vente des objets précieux et sacrés: calices, reliquaires, croix, etc., volés par les radicaux suisses aux couvents et aux églises de ce malheureux pays. Un peu plus tard, les mêmes feuilles rapportaient que pour dérober à la profanation

ces objets sacrés, un catholique de Rome avait donné l'ordre de les acquérir en totalité pour son compte. Ce catholique, dont les journaux n'avaient pas dit le nom, était le Saint-Père lui-même, qui a encore trouvé dans son inépuisable munificence le moyen de payer de ses propres deniers cette importante acquisition. Les caisses contenant ces inappréciables dépouilles des sanctuaires de l'Helvétie sont arrivées au Vatican, et la conservation au culte sacré et à l'ornement des temples divins de ces objets, doublement précieux pour les arts et pour la religion, est assurée, grâce à cette nouvelle largesse de Pie IX.

Une mesure importante pour l'avenir des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul vient d'être prise par le Saint-Père. Il vient de nommer un cardinal, protecteur de cette intéressante et si utile institution, dont les phalanges sont répandues dans le monde entier. C'est un lien qui rattache plus immédiatement au Saint-Siège cette armée de la charité catholique. Le choix du Saint-Père s'est arrêté, pour remplir cette mission, sur S. Em. le Cardinal Fornari, qui, pendant sa nunciature de France et de Belgique, a pu apprécier les services rendus à la société et à la religion par la jeunesse enrôlée sous la bannière de saint-Vincent de Paul. Le Saint-Père a daigné lui-même donner cette nouvelle à un membre de bureau général de Paris, qui a eu l'honneur de lui présenter dernièrement les publications de la Société, et qui en a reçu les bénédictions les plus affectueuses pour toutes les sociétés, avec les encouragements et les éloges les plus flatteurs.

L'Assemblée Législative ayant jugé ne devoir pas s'occuper du projet d'une ligne de steamers entre Québec ou Montréal et quelque port du Royaume-Uni, il serait sans utilité de mettre sous les yeux de nos lecteurs la pétition envoyée à ce sujet par notre Chambre de Commerce au Gouverneur-Général. Peut-être ne serait-il pas sans avantage pour les deux villes sur le St. Laurent d'obtenir l'établissement de cette ligne au moyen d'une subvention de dix mille louis qui a été demandée; mais il y a un nombre de placements avantageux pour les deniers publics outre ce mode d'en faire emploi à un montant aussi considérable. Nous savons que cette entreprise est aux yeux de plusieurs de nature à préjudicier au railroad en contemplation de Halifax à Québec, tandis que ceux qui en poursuivent l'accomplissement expriment une manière de voir toute différente. Mais cette nouvelle ligne océanique, dans la pensée avouée de ceux qui la proposent, devant servir à diriger vers nos côtes le flot de l'émigration, elle ne rencontrerait sûrement pas l'assentiment de ceux dont le devoir est de prévenir l'immigration, ou du moins de partager avec elle dans tous les cas; nous voulons dire les colons canadiens qui se destinent au défrichement des terres incultes de l'Est.

C'est après demain, jeudi, qu'aura lieu l'exhibition annuelle des produits horticoles au faubourg St. Antoine. Le superbe jardin de M. Torrance sera le théâtre de cette exposition pour laquelle on a fait d'amples préparatifs et qui, pour cette raison, doit primer sur toutes ses devancières. On a sujet de croire que les fruits n'y figureront pas en abondance, mais un brillant étalage de fleurs de la plus belle venue y front compensation sur cet article, et les plantes légumineuses qui auront place à cette exhibition n'en céderont pas aux meilleures expositions en ce genre. Les prix aux concours sont offerts à la compétition générale pour les deux sections de la Province, et même pour les Etats limitrophes. La compagnie musicale du 20e. régiment assistera à cette fête agreste.

AGRICULTEURS SAUVAGES.—Le soldat d'Amérique encore inoccupé n'offrant plus partout la même abondance de gibier aux indigènes qui l'habitent, plusieurs d'entre eux tournent leur attention aux travaux agricoles. Un correspondant s'est donné le trouble de recueillir les noms

de ceux de la nation Mohawk qui se livrent à l'agriculture et de faire même un relevé du chiffre de leurs récoltes, que nous faisons suivre en le tirant d'une feuille anglaise:

Table with 3 columns: Noms, Localités, and amounts. Includes Peter Smith, Aaron, Jas. Powless, John Carlo, John Johnson, Peter Carlo, Thos. Purning.

Ceci, dit le journal Hamilton Gazette, contraste favorablement avec une époque encore peu éloignée de nous, alors que tous ces fils de la forêt menaient la vie errante et sauvage, comptant plus pour leur subsistance sur leur instinct que sur les ressources de leur intellect.

La désertion et l'embauchage des matelots, qui ont excité tant de justes plaintes dans les ports de Québec et de Montréal, viennent de recevoir de notre tribunal de police un exemple de répression assez sévère. Deux matelots en désertion, Daniel McLeod et George McCullum, de l'équipage du Cadonia, avaient trouvé refuge dans la maison de McKechney, qu'on n'obstant la connaissance qu'il avait de leurs motifs, s'int cachés afin de les soustraire aux recherches. Le maître du vaisseau, capitaine Allan, s'étant présenté à McKechney, accompagné d'un agent de police, éprouva de sa part un refus de pénétrer dans la maison, McKechney prétendant que les deux déserteurs ne s'y trouvaient pas et refusant de consentir à une investigation à moins qu'elle ne fut autorisée par un ordre de recherche. La recherche fut néanmoins opérée, et, dès que McKechney vit les visiteurs s'introduire en dedans de son comptoir, il leur dit: "Il y a ici deux hommes, mais j'ignore s'ils vous appartiennent." Il fut ensuite constaté que les individus étaient identiquement ceux qu'il s'agissait de retrouver. Ces faits établis devant les deux Juges de Paix W. Ermatinger et R. B. Johnson, ont valu à McKechney une condamnation à dix louis d'amende et aux frais de la procédure.

LE CHAMP-DE-MARS.—Est libre d'y passer qui veut, mais non comme il veut. Le militaire qui a tout contrôlé sur cette place publique, ne permet plus à ce qu'il paraît, aux passants de sauter les clôtures d'appui qui l'enceignent. Vendredi, au rapport du Herald, un respectable citoyen qui allait se mettre en devoir de prendre ce plus court chemin fut empoigné au bras par la sentinelle et arrêté dans sa tentative. Sans se déconcerter, il prend une autre direction et cette fois enjambe tout de bon le garde fou qui le séparait de la rue Craig. Mieux eût valu pour lui prendre l'escalier, car il fut aussitôt rejoint par le factionnaire qui le fit conduire par un piquet de ses confrères au corps de garde voisin. Cette aventure n'était que la répétition d'une semblable arrivée peu de jours auparavant à un autre de nos concitoyens.

Actes officiels.

Par une proclamation en date du 8 août la paroisse de Saint-Alexis, dans le comté de Leinster, district de Montréal, est érigée pour les fins civiles.

Juges de paix pour le district de Québec: MM. William Rhodus de Ste. Foi, Peter Francis Leggat de Métis, Michael Quigley et James Butler de Frumpton; pour le district de St. François: MM. David Gilliland Sloane de Melbourne, et John Erastus Bangs de Stanstead.

Commissaires des petites causes pour la paroisse de Saint-Jean-Port-Joly: MM Charles François Fournier, François Miville, Louis Fournier, David Harrower, Joseph Narcisse Miville et Pierre Dubé. (Commission du 19 février 1850 révoquée).

Bureau des examinateurs pour l'admission des candidats à la profession d'arpenteur dans le Bas-Canada: l'honorable commissaire des terres de la couronne ex officio, et MM. Joseph Bouchette, Andrew Russell, Alphonse Wells et John Ostell de Montréal, Adolphe Larthe,

dans son berceau, fut promptement et au dire du médecin qui la visitait, miraculeusement guérie.

III.

Cinq ans s'étaient écoulés, et Juliette grandie, raisonnable, bien portante, semblait devoir être la consolation de son père et de sa mère.

Mais, hélas! la pauvreté, la misère, vinrent s'asseoir au foyer du bûcheron et pendant plusieurs mois ne sortirent plus de cette malheureuse chaumière. C'est une affreuse chose que la faim! quand

pe familièrement à l'épaule, et une voix lui baragouine avec un accent étranger:

—Eh! l'ami, veux-tu gagner de l'argent? —Oui, oui, répondit Jérôme avec empressement.

—En ce cas, trouve-toi ce soir là-bas auprès de la petite chapelle,—nous avons besoin d'un guide pour cette nuit, et si tu veux nous en servir nous te récompenserons bien.

—J'y serai, j'y serai, répartit le bûcheron. Le passant tendit la main en signe de traité, Jérôme donna la sienne et immédiatement l'étranger disparut.

Resté seul, le bûcheron s'applaudit d'abord

chapelle. Jérôme tremblait, car il avait reçu toute la pluie, car il n'avait mangé, depuis 24 heures, que de mauvaises racines arrachées aux rochers de la montagne, et surtout Jérôme était inquiet de ce qu'on allait lui demander. Bientôt des pas se firent entendre et à la lumière de la lampe d'argent, le bûcheron vit arriver deux hommes enveloppés de grands manteaux; il se montra.

—Bon, murmuraient les nouveaux venus, ils se dirigèrent droit vers lui. —Que faut-il faire? demanda Jérôme à voix basse.

—Nous dire ton nom d'abord.

prononcer une parole, glissant au milieu des rochers comme des fantômes à travers des tombes, ne se reposant pas une minute, jus qu'à ce qu'enfin Jérôme, s'asseyant sur une borne, annonça à demi voix, en poussant une exclamation de fatigue:

—On! voici la séparation de la France et de l'Espagne.

—Merci, l'ami.

On lui mit la bourse dans la main; cette fois, il la tenait, elle était bien à lui, il allait la serrer dans sa poche et se retirer, lorsqu'un des voyageurs le retenait par le bras:

—Demain, à la tombée du jour, lui dit il,

Jérôme grinça.

Au moment où il arrivait au village, à peine si le jour commençait à poindre, et cependant, quand le bûcheron entra dans sa chaumière, sa femme et sa fille étaient déjà levées. Hélas! elles n'avaient pas beaucoup dormi, l'orage de la veille avait fait une bizarre impression sur ces deux montagnardes habituées pourtant aux tempêtes et aux roulements du tonnerre, un des éclairs surtout avait tellement épouvanté la petite Juliette, que, se prosternant à genoux en cachant sa tête dans ses deux mains, elle s'écria: Mon Dieu! veillez sur papa.

William Ware et Joseph Hamel de Québec, et Charles François Fournier de Saint-Jean-Port-Joly.

Amerique.

PROVINCES INDEPENDANTES.—Tout dernièrement le Nova Scotian annonçait qu'il avait été bruit à Liverpool avant le départ du Canada, que le gouvernement impérial avait finalement octroyé les sept millions que requiert la construction du grand railroad de l'Amérique anglaise du Nord.

Les élections générales dans la Nouvelle-Ecosse ont excité un vif intérêt parmi les masses. Au comté de Cumberland, où il n'y avait pas de concurrents, l'hon. Joseph Howe a été élu par acclamation ainsi que M. Stephen Fulton qui a pris l'engagement de tenir à la politique de M. Howe.

CALIFORNIE.—Le steamer Prométhée, arrivé le 4 septembre à New-York, avait à bord 275 passagers possesseurs de 350 mille piastres en or, outre 50 mille envoyées en consignation. Les nouvelles qu'il a transmises vont jusqu'au 1er, celles apportées par l'Orégon, jusqu'au 2 août.

Le crime en Californie semble être partiellement réprimé.

Les nouvelles des mines sont plus favorables qu'à aucune autre époque de la présente année, et les convois d'or pour les mois d'août et septembre, plus considérables que ceux des mois précédents.

Les travaux les plus remarquables dans les minières d'or sont les nombreuses entreprises d'excavations que forment des compagnies qui, le long des rivières et de leurs tributaires, font creuser des canaux pour détourner les cours des eaux et les faire refluer vers les gisements connus pour être riches, mais dépourvus d'eau.

Des mines d'or existent dans les vallées de Carson sur la declivité Est de la Sierra Nevada.

Les partis politiques forment des réunions dans les divers comtés pour la nomination des candidats politiques et d'officiers de comtés.

Les quatre candidats pour le Congrès s'occupent activement de cabales parmi les électeurs. Dans quelques comtés du nord où les établissements espagnols avaient jadis leurs comptoirs, on discute sur le projet de diviser le territoire.

Le Gouverneur a publié une proclamation au sujet du Comité de vigilance, en faisant un appel aux citoyens en faveur des autorités constituées et du maintien des lois qui assurent une sécurité permanente.

La guerre civile a éclaté dans le Nicaragua où maintenant il y a deux Gouvernements, deux Gouvernements et deux Administrations.

Les affaires reprennent à San-Francisco et les marchands reconstruisent avec tant de célérité que la ville semble presque avoir son apparence première.

Un nouveau journal religieux a fait son apparition à San-Francisco sous ce titre: "Le Pacifique."

Une convention des Editeurs, Imprimeurs et rapporteurs de la Presse en Californie a été annoncée pour le 8 août dans le but de relever la presse et de s'occuper réciproquement des besoins de l'Etat.

Les soulèvements d'Indiens se continuent; environ cinquante sauvages de la rivière de Pitt ont été tués dans une rencontre avec des citoyens sous le commandement du Capitaine Kinney.

La guerre contre les sauvages dans l'Orégon est complètement terminée.

Nouvelles importantes de Cuba.

Les feuilles américaines contiennent une dépêche transmise de la Nouvelle-Orléans la date du 4 septembre, suivant laquelle Lopez et le gros de son expédition auraient été capturés à San Christophal. Lopez, conduit à la Havane, aurait subi publiquement le supplice de la Garrote le 29 août.

Tous ceux de sa suite ont eu le même sort. (La Garrote est le supplice qu'on fait subir aux nobles en Espagne et en Portugal. On place le patient sur une chaise en fer, pieds et poings liés, et la strangulation se fait au moyen d'une corde qu'on lui passe au cou, et dont les deux extrémités passent à travers le dossier de la chaise et son liées à un bâton qui forme un espèce de tourniquet que l'exécuteur fait mouvoir. D'après la disposition du dossier de la chaise, la dislocation du cou se fait aussi subitement que dans la pendaison. Cela sent un peu le chinois.)

Une autre dépêche datée de New-York le 5 septembre, annonce que Lopez et ses siens se sont retranchés dans les montagnes derrière Puerto Principe. Mais une troisième dépêche de la Nouvelle-Orléans contredit ce rapport en donnant les détails d'un combat dans

ses ennemis. Il ne restait en définitive à ce dernier que treize hommes. Tous à la fin désertèrent et pas un ami ne lui resta. Après avoir erré quelque temps, il fut atteint et capturé par des chiens de chasse. (Ce mode espagnol de pourchasser remonte assez loin dans l'histoire d'Amérique.) Ses dernières paroles ont été:—Adieu, chère Cuba!"

D'après les rapports mis en circulation par les autorités espagnoles, tous les envahisseurs, tant ceux qu'avait amenés le Pampero, que ceux venus par une autre voie, formant un total de 556 hommes, auraient été tués.

Le nombre des prisonniers incarcérés se montait à 436.

Avant de mourir, Lopez aurait déclaré qu'il avait été grandement déçu dans son attente d'une coopération de la part des habitants de Cuba.

Les passagers du Cherokee ont tenu à bord une assemblée dans laquelle a été adoptée la résolution suivante:— "Que M. Owen, Consul Américain à la Havane, a violé tout droit qu'il pouvait avoir d'être considéré comme Citoyen Américain; qu'il a fait insulte à tout sentiment d'humanité, et mérite l'exécration de tout ami de la liberté."

ECHOS DE L'AFFAIRE DE CUBA.

Les cinquante infortunés qui ont été fusillés par ordre du gouvernement espagnol avaient eu la permission d'écrire à leurs familles, et à leurs amis du continent avant de passer par les armes. Plusieurs ont accepté cette suprême faveur comme on peut le voir par les lettres d'adieu suivantes de quelques-uns d'entre eux, que nous traduisons d'une feuille des Etats-Unis qui nous les apporte.

L'un de ces malheureux prisonniers, l'Adjudant Stanford, explique brièvement la circonstance de sa capture dans cette lettre écrite une heure avant le moment fatal:— "La Havane, 16 Août 1851.—Cher Huling,—Nous avons abordé dans l'île de Cuba après la plus horrible traversée dont tu puisses avoir une idée, entassés à bord au nombre de quatre à cinq cents hommes.

"Nous arrivâmes dimanche dernier, je crois—j'ai presque oublié les dates. Le lendemain matin, Lopez, avec le général Pragy et tous les officiers chargés d'un commandement, nous quittèrent,—je veux dire Crittenden et son bataillon. Nous fûmes deux jours sans en entendre parler, après quoi Crittenden expédia une lettre. Il (Lopez) nous manda alors de le rejoindre à une petite ville distante de 6 ou 8 milles, nous laissant dans le même temps en charge de tout le bagage, etc.

"Nous partîmes pour l'aller retrouver le mercredi matin à deux heures de minuit, et nous n'avions fait que trois milles lorsque nous fûmes attaqués par un corps de 500 soldats espagnols. Dès la première charge je fus grièvement blessé au genoux. Nous les repoussâmes néanmoins. Ils revinrent à la charge et nous mirent complètement en déroute. Nous passâmes deux jours et deux nuits les plus misérables qu'il soit possible d'imaginer, sans vivres et sans eau.

"Nous primes comme le meilleur parti le chemin qui conduisait au bord de la mer, et nous trouvâmes quelques barques dans lesquelles nous primes le large, restâmes une nuit sur l'océan, et, le jour suivant, vers midi, fûmes faits prisonniers par la Habanero, puis amenés à la Havane hier soir, et condamnés à mourir ce matin. Nous serons tous fusillés dans une heure.

"Adieu, et que Dieu te bénisse! Je t'envoie ci-incluse la médaille maçonnique qui vient de mon père. Remets-la à ma sœur, Mme. P—, et informe-la de mon sort. Encore une fois, Dieu te bénisse! STANFORD."

{ A Bord du "Man-of-War Esperanza," 15 Août 1851.

"Mes chers et affectionnés frères et sœurs, "Avant que je meure, on me permet d'écrire ces derniers mots en ce monde.

"Trompé par de faux aperçus, je me suis engagé dans l'expédition contre Cuba. Nous sommes arrivés,—au nombre d'environ quatre cents,—la semaine dernière, et dans à peu près une heure du moment où j'écris, nous, c'est-à-dire, cinquante d'entre nous, ne serons plus. J'ai été fait prisonnier à la suite d'un combat, et je serai, avec cinquante autres, fusillé dans une heure.

"Je meurs, mes chers frères et sœurs, en pécheur repentant, ayant eu le bonheur de recevoir les derniers sacrements de notre sainte religion. Pardonnez-moi les folies de ma carrière, et vous, mes chères et affectionnées sœurs, priez pour ma pauvre âme.

"A—, va voir ma pauvre mère afin de la consoler. Oh! ma pauvre enfant, embrasse-mille fois pour moi. Embrasse mes frères et chacun de nos chers enfants. Mes derniers et profonds respects au Père Blackney; au Père Lacroix et au Père d'Hau recommandent une messe pour le repos de mon âme. "Ma chère belle-mère, adieu! Le pauvre Tacite a été fusillé et il est mort maintenant! "Je donne et légne à vous et à votre seule mon cher enfant. Porte-toi bien, H—, et toi aussi G— et T—. J'ai fait mon devoir. Portez-vous bien tous.

Votre cher gendre, HONORÉ TACITE VIENNE.

{ La Havane, à bord du "Man-of-War," 28 août A.M., 16 août 1851.

Lopez a mesquinement dirigé son commandement et nous a abandonnés. Nous avons été attaqués par quelques cinq ou sept cents soldats de la Reine le lendemain de notre débarquement. Notre brave colonel Crittenden a fait tout ce qu'un homme pouvait faire; mais nous nous sommes aperçus que nous étions joués et nous avons retraité vers le bord de la mer dans l'intention de le cotoyer, ce que nous avons fait jusqu'au moment où nous avons fait la rencontre d'un vaisseau Américain et que le vapeur Habanero nous a faits prisonniers.

Dites bien à ma famille que je n'ai rien fait qui n'ait été inspiré par les motifs les plus élevés; que je meurs la conscience nette et comme un homme au cœur courageux. Je vous envoie ma montre pour mon nouveau le petit Benny. Portez-vous bien; que Dieu vous bénisse tous.

Sincèrement votre, etc GEMAN A. COOK.

FAITS DIVERS.

La réception faite à Paris dans les premiers jours d'août au Lord-maire de Londres et à son brillant cortège composé de Messieurs les aldermen et des commissaires que tous les pays du monde ont envoyés à l'exposition universelle, a été vraiment magnifique. Le seul dîner de l'Hôtel de-ville était énorme par l'abondance, la délicatesse et la variété des mets dont la nomenclature a été publiée comme pour servir à l'histoire gastronomique de notre temps. M. Berger en avait été l'ordonnateur.

Le feuilletoniste Guinot parle ainsi de l'accueil fait par le Président à ces messieurs de Londres:—

"Les Anglais sont, en général, très-sensibles au confort et au luxe de la table; ils aiment le bon confort, les mets abondants et délicats, et la nature s'est plu à les douer d'une capacité d'estomac proportionnée à leur inclination gastronomique. Ils ont été enthousiasmés du dîner de M. Berger.

"Après la ville, la cour a reçu le lord-maire et son cortège. La fête était charmante à Saint-Cloud. Le président, entouré de tous les grands dignitaires de l'Etat et d'un essaim de dames, a fait noblement les honneurs de son palais d'été. Les buffets étaient amplement garnis et il fallait voir comme la foule s'y portait; mieux encore qu'aux soirées de l'Elysée, car l'élément britannique était plus considérable.

"Les mœurs anglaise se déployaient là dans toute leur naïveté. Nous avons vu un gentleman très-distingué, venu dans un brillant équipage avec deux dames éblouissantes de parure, s'approcher avec empressement du buffet,—c'est toujours par là qu'ils commencent,—et voyant que la place était d'un difficile accès, recourir aussitôt et sans façon à la stratégie usitée chez ses compatriotes.

Il conduisit les deux dames à l'écart, les fit asseoir sur le gazon, puis, retroussant ses manchettes, il croisa ses bras fortement et de façon à mettre en relief de chaque côté de son buste un poing formidable et vigoureusement fermé. Ainsi accomodé en machine de guerre, il pénétra dans la foule par de brusques secousses qui faisaient jouer les poings sur les côtes, dans le dos ou la poitrine de ses voisins, et il s'ouvrait de la sorte une brèche jusqu'au buffet. Là, déployant ses bras et allongeant ses mains ouvertes, il saisit d'une part une mayonnaise énorme et de l'autre une bouteille de vin de Champagne et, rebroussant facilement chemin, il vint déposer son butin aux pieds des deux dames; après quoi il s'en retourna bravement à l'assaut, fit sa trouée comme la première fois, s'empara d'un magnifique pâté et d'une seconde bouteille de champagne, et satisfait alors de sa double conquête, il s'assit à son tour comme un vainqueur affamé, étendit sur l'herbe un superbe mouchoir en guise de nappe, tira de sa poche un étui qui renfermait trois fourchettes, trois couteaux et trois gobelets d'argent; le couvert était mis, et les convives firent gravement leur collation. Ainsi se conduisent dans le meilleur monde les gens les plus comme il faut de ce pays-là.—On appelle celui-ci "mylord" et "votre seigneurie."

"Jugeant l'hospitalité française d'après le peu de courtoisie du peuple anglais, le lord-maire craignait être un objet de raillerie pour les gamins. Quand il s'est promené dans les rues de Versailles en calèche découverte, et qu'il a vu les passans s'arrêter, le regarder avec un empressement sérieux, le saluer poliment et mettre chapeau bas devant lui, il a été enchanté, ravi, émerveillé, et il en a plusieurs fois témoigné sa vive satisfaction à son ambassadeur.

UNE SUGGESTION.—Un écrivain d'Edimbourg est d'avis que le prix des pianos devrait être réduit assez pour que l'acquisition en fût à la portée de chaque famille, même des moins aisées, et il prétend qu'il n'en serait pas autrement si l'emploi des machines remplaçait la main-d'œuvre dans la fabrication de ces instruments. Il n'y a pas de raison, dit-il, pour croire qu'un piano ne pût se vendre à aussi bon marché qu'une horloge. Le mécanisme de l'un ne devrait pas être plus dispendieux que le mécanisme de l'autre; et l'arrangement et la manière de régler les deux n'offrent peut-être que la même difficulté. La grande raison de différence entre le prix de l'un et de l'autre c'est sans doute

neur chez les peuples de l'antiquité: destinée primitivement à former les soldats et les athlètes, elle inspira les premières règles hygiéniques pour conserver la santé, et par conséquent les premières prescriptions pour le rétablissement des forces épuisées pendant la guerre ou les jeux publics. Au temps d'Hippocrate, les règles de la gymnastique furent réunies en corps de doctrine médicale, et nous voyons Hérodote de Selymbria appliquer cet art au traitement des maladies chroniques, ce dont Platon se fâche beaucoup dans le troisième livre de sa république. Les nations modernes ont longtemps laissé la gymnastique dans l'oubli, et ce n'est guère que vers la fin du dix-huitième siècle qu'elles sont entrées dans cette voie d'éducation, déterminées sans doute par les idées de Desessarts et de Rousseau.

L'Angleterre paraît être la première à avoir cultivé la gymnastique, si l'on en juge par le succès qu'obtint l'ouvrage spécial de Fuller, qui, dès l'année 1780, en était à sa sixième édition.

Plus tard, la Saxe, la Suisse, la Suède, la Prusse, adoptaient cette branche importante de l'éducation, et pendant que le fameux Iahn, passionnait toute l'Allemagne, Ling en Suède appliquait son art au traitement des malades et donnait à la nouvelle thérapeutique le nom de kinésithérapie (de kinésis, mouvement, thérapia, traitement).

En France, dès 1803, MM. Amar Durivier et L.-F. Jauffret publiaient un ouvrage où ils réclamaient l'organisation de la gymnastique dans les établissements d'éducation publics et privés; leurs vœux restèrent stériles jusqu'en 1818, époque à laquelle M. Amoros sut intéresser le gouvernement et une foule de grands personnages à son gymnase normal de la plaine de Grenelle. C'est de là, ainsi que le fait remarquer M. Barthélemi Saint-Hilaire, que sont sortis la plupart des professeurs actuels et qu'est partie l'initiative du progrès qui dès lors s'est constamment propagé dans notre armée et jusque dans l'éducation publique.

Parmi les hommes les plus remarquables qui de nos jours se livrent en France aux exercices gymnastiques, il faut citer en première ligne M. Laisné, dont l'intelligence, l'activité et la méthode ont atteint des résultats réellement prodigieux.

La nécessité d'avoir un emplacement convenable et le désir d'améliorer la position des malheureux enfants qui peuplent nos hôpitaux engagèrent M. Laisné à demander à l'Administration de l'assistance publique à Paris l'établissement d'un gymnase à l'hôpital des enfants malades, rue de Sévres. L'Administration accéda à ses vœux, et le gymnase fut créé en 1847.

M. Laisné se mit aussitôt à l'œuvre; il recruta ses premiers élèves dans la division des scrofuleux qu'il soumit d'abord aux exercices des membres sans le secours d'aucune machine.

Mettant à profit l'observation de M. Lallemand, relative à l'absence de la phthisie pulmonaire chez les chanteurs et les cantatrices qu'il avait soignées, et qui était due, selon l'illustre professeur, à l'exercice vigoureux et constant des organes de la voix que leur imposait leur profession, M. Laisné a introduit dans l'éducation gymnastique le chant, qui offre également l'avantage de régler dans beaucoup de cas le rythme exact des mouvements.

Ces premiers essais ainsi combinés eurent un plein succès, et bientôt tous ces enfants faibles et débiles purent aborder les machines, telles que l'échelle orthopédique, les barres parallèles fixes ou mobiles, le vindas, etc., etc. "Dès ce moment, dit M. Blache, médecin de l'hôpital, la division des scrofuleux changea complètement d'aspect: au lieu de voir les pauvres enfants dispersés dans les salles et dans les cours, où les uns restaient presque toujours assis, où les autres se traînaient par terre ou se roulaient dans le sable, on les vit toujours en mouvement, occupés à marcher au pas gymnastique en chantant, à lutter, s'attachant à se surpasser les uns les autres, les filles ne le cédant en rien aux garçons.

A la suite de deux rapports adressés à l'Administration des hôpitaux par les médecins et chirurgiens de l'hôpital des enfants malades, l'un dans le mois d'octobre 1847 et l'autre le 4 février 1849, le gymnase de la rue de Sévres fut agrandi, et il est aujourd'hui un des plus beaux de la capitale.

C'est là qu'un des jours de la semaine dernière, Laisné avait donné rendez-vous à quelques hommes compétents et considérables dans la pathologie de l'enfance, afin de leur faire apprécier la bonté de sa méthode et les heureux résultats auxquels il est parvenu.

Les motifs de prix que le professeur fait chaque année à ses élèves dans le but de récompenser et d'encourager leurs efforts à vaincre des difficultés inséparables de leur constitution ou de leur état de maladie, car la scrofule n'est pas la seule affection que M. Laisné a combattue par la gymnastique. Les maladies nerveuses, et principalement celles qui sont plus particulièrement l'apanage de l'enfance, telles que l'épilepsie et la chorée ou danse de Saint-Guy, ont été traitées par les mêmes moyens, ainsi que l'avait indiqué M. le docteur Sée dans son mémoire couronné par l'Académie de médecine.

A cet effet, toutes les jeunes filles choréiques et épileptiques de la Salpêtrière ont été confiées aux soins de M. Laisné, qui les a

bras, les jambes, tout est en action, et dans ces mouvements divers on ne sait qu'admirer davantage ou de l'énergie qui les dirige, ou de la grâce qui les accompagne.

Puis sont venus les exercices qui se font avec des instruments portatifs et dont nous avons eu un spécimen avec les mils, les barres sphériques, et les poignets à sphère mobile. Rangées sur deux rangs et se regardant en face, toutes ces jeunes filles en costume uniforme et léger offraient un tableau ravissant de grâce et de mouvements souples et adroits; je ne connais guère d'aussi correct et d'aussi précis qu'une scène de ballet à l'Opéra: M. Laisné présidait à ces exercices en les dirigeant, et recueillait les applaudissements d'un public charmé d'un par. le spectacle.

Après la distribution des prix qui avait succédé à ces exercices, la foule et les élèves se sont dirigés vers le gymnase, où bientôt toutes les machines ont été envahies. Ici tournait la Camille de Virgile, effleurait à peine la terre de leurs pieds légers; là le saute-rivière lançait dans l'espace de jeunes garçons qui s'exaltaient mutuellement à laisser les traces de leur chute sur les limites les plus éloignées du point de départ, etc., etc. Enfin la fête s'est terminée par un combat à la cible exécuté par les jeunes filles de la Salpêtrière avec l'arme de Guillaume Tell.—Un élégant nécessaire a été le prix du vainqueur.

Toutes ces jeunes filles, dont nous avons admiré l'adresse, la force et la précision des mouvements, étaient atteintes les unes de chorée, les autres d'épilepsie. Aujourd'hui, grâce aux exercices gymnastiques, elles sont entièrement guéries. M. Blache, dans un discours très-substantiel qui a ouvert la fête, nous a raconté l'histoire d'une de ces petites malades dont les accès semblaient n'avoir aucune intermittence, tant ils étaient rapprochés; le sujet de l'observation a été présenté au public et n'offrait ni moins d'énergie ni moins de sûreté que ses compagnes dans les exercices dont j'ai précédemment parlé.

Ce nouveau mode thérapeutique dans des affections où les ressources de l'art étaient jusqu'à présent si nulles, constitue une véritable conquête pour la médecine; et si l'on a égard aux effets hygiéniques que la gymnastique procure à l'enfance, on devra étendre les prescriptions législatives qui depuis vingt ans ont introduit cet enseignement corporel dans les écoles normales primaires, et le rendre obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique et dans les hôpitaux des enfants malades. FELIX ROUBAUD.

ANNONCES. AVIS. UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui ferait. S'adresser à ce bureau. Montréal, 9 Septembre 1851. COLLEGE JOLIETTE. L'entrée des élèves du COLLEGE JOLIETTE aura lieu le 23 du courant. Les parents sont priés de vouloir bien envoyer les enfants au jour indiqué. CHAMPAGNEUR, Ptre. Industrie, le 1 septembre 1851.

VENTE A L'ENCAN. Par John M. Tobin, VENTE ANNUELLE D'ARTICLES EN FONTE DE ST. MAURICE. LA VENTE ANNUELLE publique d'ARTICLES EN FONTE DE ST. MAURICE, aura lieu aux magasins des agents, Messrs. FERRIER & CIE, VENDREDI, le 12 du courant, auquel temps sera vendus:— 200 Poêles doubles de 30 pouces 250 do do 36 do 250 do simples assortis de 21 à 48 pouces 300 do de goût assortis, de patrons différents, nouveaux et élégants de 18 à 36 pouces 175 do de cuisine, de patrons et grandeurs assortis 50 do pour Cultivateurs avec bouillottes assorties de 45 et 60 gallons. 300 Cendriers pour poêles assortis 50 Chaudières à potasse, do à sucre et rafraichissoirs, assortis, No. 1 à 5 300 Rafraichissoirs à fonds plats, 14 x 23 pouces 200 Chaudières de 35 gallons. 100 Bouillottes, assorties, avec rebord, de 40 à 60 gallons. 100 Chaudières à potasse, assorties de 45 à 60 gallons 2500 Chaudières à soupe, assorties, avec pieds et sans pieds, de 9 à 16 pouces 250 Tourties, assorties 1200 Canards, assortis, de patrons anglais, No. 2 à 5 500 Poêlons, assortis, No. 3 à 6 150 Dalots 5 à 6 pieds 150 Sets roues pour Cribles, assortis 400 Ronds pour tuyaux, assortis 150 Sets de Garnitures de Charrues, assorties de 1 et 2 Un assortiment de Vases pour Poêles, Fonds de Chaudières à Potasse, Roues de poêles, Roues dentées, Roues pour jardins, Roues pour brouettes, Machines pour repasser, Bar Weights et Cloches sourdes. —Aussi— 25 tonnes de Fer en barre pour cheval, assortis 15 do do assortis, 1 1/2 x 3/4 à 4 x 1/2 pouces. 10 do do do carré 1/2 à 2 1/2 pouces 5 do Plaques de soc 8 do Boîtes de roues pour charrettes et wagons 5 do Sash Weights CONDITIONS DU CRÉDIT.

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table of steamship departures from Liverpool to New York, listing ship names, departure dates, and arrival times.

COLLEGE JOLIETTE

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit: 1ère Année.—Eléments des deux langues; (Anglais et Français)...

CONDITIONS PAR AN.

Table listing conditions for various subjects: Enseignement et logement, Piano, Musique, Dessin, Abonnement à la bibliothèque, Industrie.

AUX INSTITUTEURS.

Un jeune homme capable d'enseigner le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et de bonne conduite trouvera de l'encouragement en s'adressant immédiatement au curé de St. André d'Argenteuil...

J. J. E. BIBAUD,

AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.

Montréal, 24 Juin 1851.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, etc., belles-lettres, etc. rue Dorchester numéro 5.

F. X. D'EROME, Horloger, à 3 portes de l'évêché.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tenue de Livres. Coin des Rues St. Denis et Lauchetière, No. 2.

GYMNASE

ET

ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. REV, Rue Notre-Dame, 49.

Montréal, 4 Juillet 1851.

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

OU

RECUEIL DE CHANT GREGORIN

A l'usage des Eglises du Canada,

CONTENANT:

LES MESSES DU GRADUEL, tous les HYMNES et PROSES, les HYMNES et ANTIENNES en l'honneur de la Ste. Vierge, sur les AIRS anciens et nouveaux, aussi tous les TONS du PROCESSIONAL sur les AIRS ANCIENS et les NOUVEAUX avec toutes les différentes FINALES; la MESSE DES MORTS la prose DIES IRÆ et le LIBERA, tels que les donne le Processional, et arrangés en musique pour le chant et l'accompagnement.

Ce recueil, après avoir été soigneusement examiné, a été honoré de l'approbation de S. G. MONSEIGNEUR l'Evêque de Montréal. Il est maintenant sous presse, et paraîtra sous format in-folio d'environ 125 pages. Le souscription a confiance dans l'utilité de son œuvre en faveur des Eglises dont elle obtiendra le patronage. Le prix de l'ouvrage est de £3, dont le tiers payable d'avance. Les souscriptions doivent être transmises au Secrétaire de l'Evêché de Montréal.

J. B. LABELLE,

Organiste de la Paroisse de N. D. de Montréal, Montréal, 10 Mai 1851.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

LIVRES POUR RECOMPENSES, PRIX, ETC.

Le Soussigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à relier ornements, en or, etc. contenant des gravures et propres à être distribués à titre de récompenses, aux examens scolaires. Il en disposera à des prix très réduits.

J. BTE. ROLLAND.

NOLET RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Précie, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égal à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2ÈME ÉDITION.

TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE:

La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de règle, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française.

Le volume contient près de 500 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très soignée. La reliure est des plus solides, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d'AOUT prochain.

Ce livre est spécialement adapté à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QU'IL POSSIBLE. P. GENDRON, Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés viennent de recevoir par Great Britain Pearl, Wreath et John Bull leur assortiment de LIVRES DE PIÈTE, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS

Chandeliers, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Ciboules, Ostensiois, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix. Chausubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veilleuses, etc., etc. E. R. FABRE, Etc. Rue St. Vincent, N. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

LES Soussignés ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits. E. R. FABRE, ET Cie. Rue St. Vincent, N. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, de qualité, pour MM. du Clergé, prix 25.

E. R. FABRE, ET Cie. Montréal, 3 Mai, 1851.

TAPISSERIES FRANÇAISES de 8 sous à 1) chelins le toiseau. VEILLEUSES et FROMAGE de GRUYÈRE. A vendre par E. R. FABRE, ET Cie. Montréal, 23 mai 1851.

Le Soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Mayonniers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment d'ORNEMENTS D'ÉGLISE de toute description. CALICES, CIBOURES d'argent, OSTENSIOIRS, VASES, CHANDELIERS, JIROÏNS, CHRISTES de diverses grandeurs, VIN BLANC pour le St. Sacrifice de la Messe, accourent pour être pur, ENCENS, Cire blanche et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits. JH. ROY. Montréal, 30 Mai 1851.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 136 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre chez J. M. LAMOTHE, Libraire.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE

M. M. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "l'Arthur" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés. C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général, de renoncer à ces mélanges funestes et corrosifs, ces mixtures destructives des santés les plus robustes. C'est aussi une opportunité pour MM. du Clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des médicaments qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons dégoûtées jusqu'à leur essence. Adresse: MM. HERVÉON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N. 3. Montréal, 3 Décembre, 1850.

PRINTURES HUILES, ETC.

Le soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PRINTURES, HUILES, BROSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis. Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg, des Récollets, et exécutés dans le plus court délai. MICHEL MOSES. Montréal, 13 Mai, 1851.

LE MANUEL

DE LA

VISITE EPISCOPALE

Dans les Communautés et Paroisses du Diocèse de Montréal

AUGMENTÉ

DU

MANDEMENT

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

POUR LA

Visite Générale des Communautés

Prix: 2/9 la douzaine.

Montréal, 29 avril 1851.



NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messieurs les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

Papeterie de toute espèce, tapissier, chapeliers, médailles, croix, parfumerie, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler ici. J. BTE. ROLLAND. Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ABONNÉS

DE

L'ALBUM

LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE

LA NEVEUVE.

La maladie du propriétaire de l'Album a causé du retard dans la publication de ce Recueil Littéraire depuis le commencement de la présente année, sans compter que les grandes améliorations et les changements à y faire ont dû nécessairement occasionner un surcroît de travail et de dépense. Les abonnés de l'Album cependant ne pourront rien attendre, et aussi prochainement que possible ils recevront les numéros de Janvier et Février qui seront suivis régulièrement et mensuellement des autres livraisons. Montréal, 25 Février 1851.

ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France.

Le Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec joie de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les derniers goûts de France, TELS QUE:

- Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix, Combat Spirituel, Imitation de Jésus-Christ, de la Ste. Vierge, Vie dévote, Livre de Vie, Heures choisies, A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc.

AUSSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE: Chapeliers, Médaillies, Petites statues de la Ste. Vierge, en argent, Statues en porcelaine, de Bon-Pasteur, de la Ste. Vierge, de St. Joseph, de l'Ange Gardien, de saint un jouce de hauts jusqu'à neuf.

Une très-grande collection d'IMAGES, au dentelle et en feuille, colorées, maintenant à la disposition de nos acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS. J. M. LAMOTHE, Libraire. Montréal, 20 Mai, 1851.

Au Clergé.

Le Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, en accord et dans un état parfait. Il est de forme gothique, à 19 pieds de haut, 12 de large et 7 pieds en profondeur. Les TUYAUX de l'avant sont de métal doré; un double de clefs, et un jeu de pédales sont au nombre des accessoires, outre vingt variations du jeu musical dont suit l'énumération: Grand Orgue, Diapason double au-dessous de GCG, Diapason court, Diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, les douzième et quatorzième positions du Sesquialtra et de la Cornette. Orgue de Chœur en Diapason d'arrêt et flûte, Orgue à crescendo avec diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, Flûte, trompette, haut-bois, tremolo, et deux étouffoirs justapositions. L'instrument plus haut décrit conviendrait à une église spacieuse, et est offert à l'examen des visiteurs à l'atelier du fabricant, rue St. Joseph, No. 10. Le prix en serait payé partie comptant, le reste à termes. Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIANOS, MÉLODEONS, à 4, 4 1/2 et 5 octaves, dont les prix sont variés de £11 5 0 à £30. SAMUEL R. WARREN. Montréal, le 29 novembre 1850.

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉCUIVER, Organiste. Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

On a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP de SHREBURN, d'un ou de deux INSTITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS et l'ANGLAIS, pour des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. S'adresser au Missionnaire du lieu Montréal, 18 Juillet 1851.



ON imprime à cet établissement:

LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût. Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS. S'adresser à L'IMPRIMERIE des Mélanges Religieux, Montréal, le 25 février 1851.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR. VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BOURRET, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire—THOMAS RAMSAY, ECR.

Québec—Agent—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Sorb—R. Harrow, ECR. Melbourne—Thos. Fair, ECR. St. Andrews—Frank Far. St. Hyacinthe—Boucher de Rich. ECR. la Bayette, ECR. St. Johns—Charles Pierce. Trois-Rivières—John Robertson, ECR. Huntingdon—R. B. So. Hawkesbury—George Hamilton, ECR. St. Eustache, ECR. Stanstead—F. Judd, ECR. Dunham—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle; accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent!

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaulés, dorés sur tranche.

TELS QUE

- Formulaire de prières, Paroissien Romain, Imitation de Jésus-Christ, Chemin de la Croix, Miroir des Ames, Mois de St. Joseph, Ange Conducteur, Journée du Chrétien, Pensez-y-bien, Paroissien des Demeiselles, Imitation de la Ste. Vierge, Mois de Marie, Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Catholiques, papier, plumes, encre, cire, obliques, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix. Z. CHAPLEAU. Montréal, 27 décembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

ATTENTION!

A VENDRE,

A l'Evêché, à la Présidence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,

NEUVAINES

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE

DE LA SAINTE TRINITE

De Notre-Seigneur Jésus-Christ

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINES.

Montréal, 2 novembre 1851.

NECTOR L. LANGEVIN.

AVOCAT.

BUREAU, coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse au-dessus de l'établissement de la Minerre. Montréal, 8 novembre 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5 0. Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 469 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande. E. R. FABRE ET Cie. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

MR. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR. Il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon, marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

MR. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR. Il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon, marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 2 0. Chaque insertion subséquente, £0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 3 6. Chaque insertion subséquente, £0 0 11. Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, £0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, £0 0 1. L'on traite de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps. Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire, Trois-Rivières, Val. Guillet, Gér., N. P. Québec, L. Gill, Ptre., V. Ste. Anne, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. J. Barilhan. St. Athanasie, M. J. Daclier. Bureau de Rédaction: Maison d'École près de l'Evêché, coin des Rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, PRÊTRE, Rédacteur-en-Chef (Evêché de Montréal.)

IMPRIMEUR JOSEPH RIVET Coin des Rues Mignonne et St. Denis.